



Province de Namur  
Commune de Florennes



Philippeville, le 19 mai 09

---

## ***Florennes***

Opération de Développement Rural

### **Compte rendu de la réunion de CLDR du 18 mai 2009 « Salle des Fêtes » de Morialmé**

---

*Présents : Voir liste en annexe*

#### **1. Accueil**

---

Accueil par Monsieur Genard, Echevin et Président de la CLDR. Monsieur Genard remercie les membres de la CLDR pour leur implication citoyenne dans l'élaboration du PCDR et détaille l'ordre du jour de la réunion.

#### **2. Vous accueillir, Faire connaissance**

---

Afin de savoir qui est qui, Monsieur Verrue invite les membres de la CLDR à compléter un « cavalier » et à le déposer devant eux. Vu le nombre important de membres, il est difficile de réaliser un tour de table. Cependant, à force de se rencontrer, les membres vont se connaître. D'autre part, un annuaire sera réalisé à destination, notamment, des membres, voir point divers.

#### **3. Rappels et rôles des acteurs d'une ODR**

---

Madame Bachy rappelle ensuite ce qu'on entend par Opération de Développement Rural (ODR) et distingue ODR et Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Une **ODR** consiste en « un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel ».

L'opération est synthétisée dans un document appelé **PCDR**.

Les rôles des différents intervenants dans le processus, en particulier, le rôle de l'Administration communale, de l'Administration régionale (Service Public de Wallonie/Direction Générale de

l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement), de l'auteur de PCDR (Survey & Aménagement) et de l'organisme d'accompagnement (Fondation rurale de Wallonie) est également présenté.

### **Administration communale de Florennes**

Mandataire responsable : Mathieu Genard

Personnel administratif responsable : Jacques Huart

#### **Les mandataires :**

- ✓ sont les maîtres d'œuvre de l'opération
- ✓ prennent les décisions politiques, votent les projets
- ✓ s'investissent dans la réflexion
- ✓ sont partie prenante tout au long de l'opération

#### **Le personnel communal :**

- ✓ est « personne-ressource » pour les thématiques qui le concernent
- ✓ sera chargé du suivi administratif des projets



### **Service Public de Wallonie (SPW)**

DGARNE : Département de l'Espace Rural

Responsable : Edgard GABRIEL



Son rôle est de gérer la politique de Développement rural décidée par le Ministre, à savoir :

- ✓ les formalités administratives, techniques et financières
- ✓ les subventions octroyées pour la réalisation des projets
- ✓ le suivi des projets

### **L'auteur de Programme, Survey & Aménagement**

Responsable : Marjorie Nicolas, Chef de projet

Ses rôles sont les suivants :

- ✓ apporter un regard extérieur
- ✓ rassembler et analyser des données objectives sur la commune
- ✓ formuler le diagnostic et la stratégie de développement de la commune
- ✓ rédiger les fiches techniques relatives aux projets qui seront retenus.



### **L'organisme d'accompagnement : la Fondation rurale de Wallonie**

Responsables : Vincent Verrue et Myriam Bachy

Ses rôles sont les suivants :

- ✓ Veiller à la bonne participation citoyenne
- ✓ Assurer l'animation et le secrétariat des réunions
- ✓ Créer les conditions d'un débat démocratique
- ✓ Conseiller la commune tout au long de son ODR

**L'équipe de la FRW basée à Philippeville travaille actuellement avec 14 communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse.**



#### 4. Comprendre les missions de la CLDR et adopter un ROI

---

Monsieur Verrue explique ensuite quelles sont les missions de la CLDR et de ses membres.

La CLDR a pour mission de :

- ✓ Représenter la population
- ✓ Être le relais entre la population et le Conseil communal
- ✓ Donner aux décideurs des avis judicieux
- ✓ Proposer au Conseil communal une stratégie de développement et des projets

Les membres ont les prérogatives suivantes :

- ✓ Rôle de porte-parole
- ✓ Prise de parole libre
- ✓ Possibilité de proposer un point à mettre à l'ordre du jour, ...

Le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de la CLDR, précise les points suivants :

- ✓ Les missions de la CLDR
- ✓ Son siège et sa durée
- ✓ Sa composition
- ✓ Son fonctionnement
- ✓ La procédure de décision
- ✓ La procédure de modification du ROI

Monsieur Verrue insiste sur quelques points importants pour les membres, à savoir, les articles 6 et 9 qui précisent les modalités de perte de statut de membre. En conclusion, **tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR est invité à en avvertir le Président, la FRW ou un autre membre.**

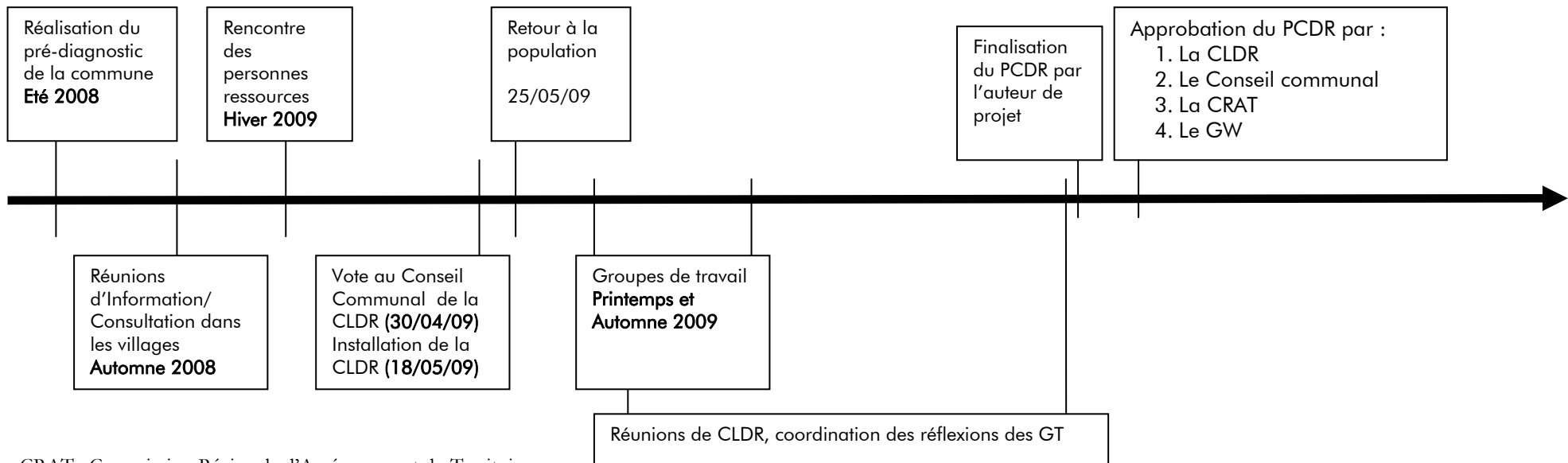
Les articles 12 et 18 quant à eux précisent que les membres effectifs et suppléants sont placés sur un strict pied d'égalité.

Un membre de la CLDR demande jusqu'à quel point il doit représenter l'ensemble de la population de son village ? Monsieur Verrue lui indique qu'il est membre à titre personnel mais qu'on entend comme « représentant » d'un village ou d'une association, le fait que dans ses décisions ou lors des votes, chaque membre essaye d'avoir en tête l'intérêt général. Il ne faut donc pas nécessairement aller jusqu'à organiser des pré-réunions afin de recueillir l'avis des habitants de son village, ou des membres de son association.

**La CLDR adopte à l'unanimité le projet de ROI tel qu'approuvé par le conseil communal lors de sa séance du 30 avril 2009.**

## 5. Expliquer où nous en sommes dans l'ODR

Madame Bachy rappelle les grandes étapes franchies et celles à venir. Elles sont schématisées dans la figure suivante :



CRAT : Commission Régionale d'Aménagement du Territoire  
GW : Gouvernement wallon

Le PCDR est un outil de gestion dont la durée de vie est de 10 ans, durant cette période la commune pourra solliciter des subventions pour la réalisation des projets inscrits au PCDR. Ces subventions peuvent atteindre 80 % du montant total d'un projet.

Le PCDR est constitué de 5 parties distinctes :

1. Diagnostic de la commune
2. Participation de la population
3. Stratégie de développement
4. Projets, répartis par priorités
5. Tableau récapitulatif des projets et moyens financiers recherchés

Madame Bachy explique que pour que les futurs projets se concrétisent réellement, il est nécessaire d'avoir une véritable volonté communale mais aussi des porteurs de projets (associations, citoyens, ...) prêts à mettre en œuvre certains projets du futur PCDR. Une ODR demande de travailler ensemble : élus, citoyens, administrations, auteur, monde associatif, ...

Un membre se demande pour quels motifs la CRAT peut-elle refuser des projets ? En réalité, la CRAT remet un avis global au GW sur l'ensemble du dossier. Cependant, si des manquements sont relevés, par exemple si une commune touristique n'aurait pas développé ce volet dans son dossier, ou si la participation citoyenne a été mauvaise ou mal menée, alors la CRAT peut remettre un avis mitigé et demander de limiter la durée de vie du PCDR. Celle-ci a une durée de vie maximale de 10 ans. Le GW suit en général l'avis de la CRAT.

Un membre se demande quels sont les types de projets qui peuvent sortir d'un PCDR. Ce point est développé dans le point divers sous l'intitulé « visite à Anhée ».

## 6. Retour à la population

---

Le lundi 25 mai à 19h30, aura lieu à la salle Saint Pierre à Florennes, un « retour » à la population. L'objectif de cette soirée est d'expliquer à la population les éléments de diagnostic recueillis par l'auteur de programme et lors des soirées d'information et consultation. Une explication du rôle de la CLDR, du fonctionnement des GT et de la suite de l'opération est aussi au programme.

Pour en faire la promotion auprès du public, plusieurs canaux ont été utilisés :

- ✓ Courriers personnalisés aux membres de la CLDR
- ✓ Courriers personnalisés aux personnes ayant participé aux séances d'information et consultation
- ✓ Articles de presse (Vers l'Avenir, La Nouvelle Gazette)
- ✓ Toutes-boîtes (le Bulletin Nord, Florennes 2009)
- ✓ Site internet communal
- ✓ Blog de l'ODR

## 7. Groupes de travail

---

Suite à la première phase de diagnostic, l'auteur de PCDR a proposé la constitution de 5 groupes de travail (GT) thématiques.

Un groupe de travail, c'est une réflexion plus approfondie :

- sur une thématique ; pour dégager des objectifs, des projets, des priorités.
- sur un projet ; parce qu'il reste flou, qu'il est prioritaire, parce qu'une opportunité se présente

Les thématiques proposées sont les suivantes :

- ✓ La cadre de vie
- ✓ L'économie et le tourisme
- ✓ La Mobilité douce (Hors Plan Inter Communal de Mobilité – PICM)
- ✓ La vie associative et les loisirs
- ✓ Le social, la culture et les services de proximité

Chaque groupe de travail sera organisé sur l'ensemble de deux soirées. Lors de la première soirée, une présentation fouillée du diagnostic sera proposée et sera suivie par une séance de questions-réponses. Lors de la seconde soirée, la réflexion sur les objectifs et projets relatifs à la thématique sera entamée.

Une exception sera faite pour le 5<sup>ème</sup> GT. Pour cette thématique, la réunion aura lieu en journée et sera à destination des professionnels du secteur socioculturel. En effet, la commune de Florennes dispose déjà de commissions travaillant sur les sujets. L'objectif est de disposer du travail de ces commissions afin d'en faire profiter le PCDR.

Un participant s'étonne de cette manière de procéder pour le 5<sup>ème</sup> GT et souhaiterait qu'il soit organisé de la même manière, regrettant que le simple citoyen n'ait pas son mot à dire. En réalité, ces thèmes ont déjà été évoqués lors des soirées d'information et consultation et le seront ultérieurement lors d'une réunion de CLDR qui reviendra sur les conclusions de ce GT. La CLDR pourra évaluer, à ce moment, et en fonction des résultats obtenus sur ce thème, la pertinence d'organiser une séance « tout public » sur cette thématique.

Mme Bachy en profite pour rappeler que cette répartition en Groupes de Travail pourra être complétée, si le besoin en est éprouvé par la CLDR, par d'autres GT plus ciblés (ex : jeunesse, etc ...). L'objectif poursuivi étant de trouver le bon équilibre entre participation, nombre de réunions et résultats.

Un membre se demande s'il vaut mieux participer aux deux séances d'un même GT ou à deux séances de deux GT différents ? Il est préférable de participer à un seul GT mais aux deux séances. En effet, pour un meilleur résultat et une plus grande efficacité, il vaut mieux que les personnes participantes aux GT soient présentes aux deux séances.

Par ailleurs, l'inscription préalable est nécessaire afin de permettre à la FRW d'adapter la méthodologie en fonction du nombre de participants, toujours dans le but de dégager les meilleurs résultats de ces GT.

Un membre demande à la FRW de bien veiller à indiquer l'adresse exacte des salles lors de l'invitation aux prochaines réunions.

## **8. Divers**

---

### *Publicité*

Monsieur Verrue revient sur les modalités d'information de la population et identifie les canaux par lesquels la CLDR peut se faire connaître. Il s'agit du Blog, du site internet communal, de la presse, de toutes-boîtes. Il invite la CLDR à réfléchir à d'autres modalités et a, le cas échéant, faire des propositions. Il propose également à la CLDR la rédaction d'un annuaire des membres. Cet annuaire reprendrait les coordonnées complètes (certaines facultatives) des membres et serait destiné à être distribué à tous les membres de la CLDR mais aussi aux personnes qui le souhaitent et à être publié sur le Blog.

### *Visite à Anhée*

La FRW propose l'organisation d'une visite dans une commune en ODR à un stade d'avancement plus éloigné que Florennes, afin de permettre aux membres de la CLDR de se rendre compte de la manière dont un dossier est construit, dont des projets sont mis en œuvre et de visualiser des projets concrets, issus d'un PCDR. Cette visite aura lieu à la commune de Anhée, le lundi 22 juin 2009. Le programme, sous réserve de modification, serait le suivant :

- ✓ 18h00 : RDV au Parc des ducs à Florennes et organisation du covoiturage
- ✓ 18h30 - accueil par le Bourgmestre de Anhée à la salle de Denée
- ✓ 18h35 - présentation du programme de la soirée
- ✓ 18h40 - présentation du PCDR (objectifs, projets, participation, taux de réalisation)
- ✓ 19h10 - L'expérience d'un membre de la CLDR, les points positifs et négatifs
- ✓ 19h30 - visites à Maredret (cœur de village, maison des artisans, Ravel Molinee )
- ✓ 20h15 - départ à Bioul
- ✓ 20h30 - Visite de la salle Moretus (projet de maison rurale) et place de Bioul
- ✓ 21h30 - fin et retour à Florennes vers 22h00.

Une invitation précisant les modalités pratiques de RDV (à Florennes et sur place), ainsi que l'adresse exacte de la salle à Denée parviendra aux membres de la CLDR. La date peut néanmoins déjà être bloquée.

#### Autre

Un membre demande si le taux de participation aux séances d'info/consult est satisfaisant. Monsieur Verrue estime qu'au regard des taux observés dans les communes voisines, le taux de 5% (4% si on tient compte de Florennes Centre), est tout à fait respectable, avec des pics à plus de 6 % pour les villages de Corenne, Chaumont ou Hemptinne et Thy-le-Bauduin. D'une manière générale, plus le vilage est caractérisé par un faible effectif de population, plus le taux de fréquentation aux séances a été important.

Par ailleurs, le nombre de candidats à la CLDR a également été très important, soit presque 90 candidatures.

#### Photo de groupe

La réunion se termine par la traditionnelle photo de groupe et le verre de l'amitié.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Vincent VERRUE  
Agent de développement

**Fondation rurale de Wallonie**  
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse  
Myriam BACHY et Vincent VERRUE  
Rue de France, 66  
5600 Philippeville  
Tel 071 66 01 90  
Fax 071 66 56 79  
[v.verrue@frw.be](mailto:v.verrue@frw.be) – [m.bachy@frw.be](mailto:m.bachy@frw.be)  
<http://dr-florennes.blogspot.com>

Annexe 1 : liste des membres et présences à la réunion de CLDR du 18/05/09

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	
André	Paul	Présent
Balleriaux	Franz	Présent
Barbier	Marie-Ange	Présente
Barbier	Jean-Philippe	Présent
Becarren	Silvianne	Présente
Biot	Thérèse	Présente
Bodart	Josée	Présente
Brunet	Lara	Présente
Capron	Pierre	Présent
Collart	Denis	Présent
Dandois	Maryline	Présente
De Clercq	Laurent	Présent
Debroux	Jacques	Présent
Delcourt	Yves	Présent
Delculée	Frédéric	Présent
Derenne	Evelyne	Présente
Divoy	Arlette	Présente
Draguet	Roxane	Présente
du Fontbaré	Antoine	Présent
Fraiture	Céline	Présente
<b>Genard</b>	<b>Mathieu</b>	Présent
Herman	Marie	Présente
Hontoy	Etienne	Présent
Houyoux	Michel	Présent
Lacroix	Jules	Présent
<b>Lasseaux</b>	<b>Stéphane</b>	Présent
Lorent	Lydie	Présente
Lorent	Christian	Présent
Lottin	Claudy	Présent
<b>Mainil</b>	<b>Eric</b>	Présent
Marin	Sylvie	Présent
Martial	Didier	Présent
Mazy	Jean-Paul	Présent
Noel	Charlotte	Présente
Pierard	Marie-Paule	Présente
Pierard	Jean-Marie	Présent
Queriat	Bernard	Présent
Romain	Jean-Luc	Présent
<b>Saint Guillain</b>	<b>Claude</b>	Présent
Solbreux	Maryline	Présente
Spinosa	Dimitri	Présent
Surahy	Christina	Présente
VanWijnsberghe	Eric	Présent
Willain	Marie-France	Présente
Bouvé	Gaëtan	Excusé
Coppieters	Jean-Philippe	Excusé
Genard	Pierre	Excusé
Lebrun	René	Excusé
Colin	Denis	
<b>Delhez</b>	<b>Nicole</b>	
Deloge	Nicolas	
Dufour	Annie	



Hore	François
Massaux	Julien
Pouleur	Freddy
Preillon	Nicolas
Rayp	Jean-Pol
Ruelle	André
Scaillet	Monique
Selves	Dany